

Direction Nationale de l'Artisanat

FICHE DE PROJET

Nom du Projet : Gestion du Centre Pilote Artisanal de Conakry		Secteur : Artisanat
Institution porteuse du projet : Direction Nationale de l'Artisanat		
IDENTIFICATION		
Présentation succincte du projet :		<p>En Guinée, le manque de formation théorique des artisans, la faiblesse de leur formation pratique et le sous - équipement des ateliers font qu'ils produisent, dans une gamme réduite, des articles peu compétitifs qui ne répondent pas aux exigences de qualité du marché.</p> <p>Pour lever ces contraintes, le Schéma Directeur annexé à la Lettre de Politique de Développement de l'Artisanat a prévu des stratégies qui consistent à la création d'infrastructures d'appui à la formation des artisans telles que les centres artisanaux.</p> <p>Le Centre Artisanal de Conakry est un projet pilote qui sera un espace de formation d'excellence pour les artisans, de production d'articles artisanaux haut de gamme, une vitrine d'exposition permanente de produits de toutes les régions administratives et un cadre de concertation des acteurs et partenaires de l'Artisanat.</p> <p>Son fonctionnement sera axé sur cinq (05) volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation et le perfectionnement ; - la production, l'innovation et la technologie ; - la commercialisation et le marketing ; - le financement ; - l'appui conseil. <p>En ce qui concerne la formation et la production, dix (10) activités artisanales ont été retenues, à savoir : la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la teinture, le tissage, la sculpture bois, la maroquinerie, le design, la poterie-céramique, la couture - broderie et la bijouterie.</p> <p>La formation et le perfectionnement des artisans seront organisés, dans chacune des activités, en six (06) sessions par an dans les ateliers équipés à cet effet. Le Centre pourra ainsi contribuer à la formation de plus de 1000 artisans par an.</p>
Objectifs du projet :		<p>-Objectif Général : Accroître la productivité et la compétitivité de l'Artisanat pour une amélioration du revenu des artisans dans l'optique de la réduction de la pauvreté</p> <p>-Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les compétences techniques et managériales des artisans ; - Améliorer la qualité des produits artisanaux face aux défis de l'intégration régionale et de la mondialisation ; -Créer une vitrine de l'Artisanat de toutes les régions qui sera un pôle d'attraction touristique.

Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - le Centre Pilote Artisanal est réalisé et fonctionnel; - les compétences des artisans sont améliorées ; - les produits artisanaux guinéens sont compétitifs ; - la hausse de la demande produits artisanaux guinéens est remarquable sur le marché national, régional et international ; - le Centre Pilote Artisanal bénéficie d'une bonne gestion administrative, financière, technique et d'une bonne rentabilité; - les revenus des artisans sont améliorés.
Type de projet (Exploitation et gestion)	Gestion du Centre Pilote Artisanal de Conakry.
Etape de développement	-APS disponible ; -Inscription au PIP 2016 – 2018.
Priorité du Gouvernement (PIP, Plan d'urgence, autre.)	PIP 2016 - 2018
Risques identifiés	Indisponibilité des ressources financières et d'un site d'implantation, manque de mesure d'accompagnement.
Localisation du projet	
Site du projet	Conakry
Zone d'impact	National (les huit régions administratives)
INFORMATION FINANCIERE	
Coût d'investissements estimés	L'Avant Projet Sommaire (APS) donne un coût total du Projet de 6.476.145,7 USD sur 5 ans prenant en compte, la construction, l'équipement, les charges de fonctionnement, les coûts de formation et incluant 5% d'imprévus.
Contribution financière publique estimée	APDE, Construction, Equipement : 11.876.000.000 GNF
Contribution financière privée estimée	-charges annuelles de fonctionnement : 2.302.475.000 GNF -coût annuel des activités de formation : 4.719.750.000 GNF
Institutions en charge de la contribution publique	Ministère d'Etat en charge des Finances et Ministère Délégué au Budget
MISE EN OEUVRE	
Jalons clés	-disponibilité de l'APS financé par la BID ; - Inscription du projet au PIP 2016 – 2018.
Dernière étape connue du projet (niveau de préparation)	Avant Projet Sommaire (APS)
Prochaine étape envisagée	-Avant Projet Détaillé et d'Exécution (APDE) ; -Construction et équipement.
Date estimée de démarrage des travaux	2016
Data estimée de fin des travaux	2018
Institutionnel	
Institution en charge de la mise en œuvre	Ministère de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat
Institution en charge du suivi	La Direction Nationale de l'Artisanat et l'Inspection Générale du Ministère de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat et l'ACGP
Commentaires	
Commentaires sur l'opportunité d'un PPP	Les bénéficiaires du projet sont les artisans qui sont des acteurs dynamiques du secteur privé guinéen. Ce projet va contribuer à lever quelques contraintes auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leurs métiers. Il est donc opportun que le Secteur privé s'approprie les actions initiées en sa faveur, soutienne et allège les efforts de l'Etat à travers une participation à leur réalisation. Le Secteur Privé, s'il est bien encadré et accompagné, pourrait servir de vivier de l'entrepreneuriat et contribuer de façon significative à la création d'emplois et de richesses.
Commentaires généraux	Les artisans sont partie intégrante du secteur privé guinéen et leur contribution au développement socio – économique est très importante. C'est pourquoi le Gouvernement a manifesté

	sa volonté de d'appuyer l'Artisanat en particulier et le secteur privé en général à travers des politiques et des stratégies de promotion et de développement visant à lui faire jouer pleinement le rôle qui est le sien dans la création d'emploi et la réduction de la pauvreté .
Sources documentaires disponibles (études, protocole d'accord, etc.)	La LPDArt, les Etudes sur le secteur de l'Artisanat, l'Accord de financement de l'APS, etc.
Lister ici les documents relatifs au projet qui sont à disposition de l'Institution	<ul style="list-style-type: none"> -DAO de l'APS ; -Rapport d'Evaluation des Offres techniques et financières ; -Contrat du Marché de l'Etude d'APS ; -Rapport du 1^{er} établissement ; -Rapport sur le Bilan Diagnostic ; -Rapport sur les Axes Stratégiques ; -Etudes Techniques et Architecturales ; -Rapport sur l'analyse économique et financière ; -Rapport de l'Atelier de validation des options stratégiques de création du Centre Pilote Artisanal ; -Rapport définitif de l'APS.